

Questions orales

● (1420)

[Français]

LES FINANCES**LA DIFFÉRENCE ENTRE LE TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA ET CELUI DES BONS DU TRÉSOR—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, le 4 septembre 1984, au moment où les conservateurs ont pris le pouvoir, le taux préférentiel au Canada et aux États-Unis était au même niveau. Aujourd'hui, il est à 200 points de base de différence.

Ma question au ministre des Finances est la suivante: Les obligations d'épargne émises par le gouvernement du Canada en novembre dernier rapportent 8.5 p. 100 aux détenteurs. Depuis le 1^{er} février, ces obligations sont devenues encaissables sans pénalité, de telle sorte que les Canadiens peuvent les échanger. Or, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor d'un an atteint presque 11 p. 100. Ma question au ministre des Finances est bien simple. Est-ce qu'il a l'intention d'augmenter les taux d'intérêt sur les obligations d'épargne, de sorte que les détenteurs canadiens puissent recevoir le même taux sur leurs épargnes que les banques et les sociétés de fiducie ont sur les bons du Trésor d'un an?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député, qui a été ministre des Finances dans le gouvernement du Québec, n'ignore pas que l'instabilité est grande sur le marché international. Les fluctuations sans précédent des monnaies résultent en partie de la rencontre des cinq grandes puissances, en septembre dernier, et dans certains cas sont liées à la faiblesse du cours international du pétrole. Tous ces facteurs influent sur le niveau du dollar canadien et des taux d'intérêt au Canada.

Notre politique vise à stabiliser le marché afin que les taux d'intérêt baissent et redeviennent plus normaux par rapport à ceux des États-Unis, comme cela s'est produit à cette époque l'an dernier.

[Français]

ON DEMANDE SI LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE SERA AUGMENTÉ

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, j'aurais aimé que le ministre des Finances réponde à ma question. Comme il n'y a pas répondu, je vais la poser à nouveau. Est-ce que le ministre des Finances a l'intention d'augmenter le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne, de telle sorte que les épargnants canadiens puissent recevoir, sur leurs obligations d'épargne, le même taux d'intérêt que le gouvernement paie chaque mois lorsqu'il emprunte sur les bons du Trésor, puisque l'écart est maintenant rendu de 8.5 à 11 p. 100? Est-ce qu'il va augmenter ce taux-là?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député connaît les différences entre les obligations d'épargne du Canada et les valeurs négociables.

Les taux d'intérêt sur les valeurs négociables accusent des mouvements à la hausse ou à la baisse, selon les conditions courantes du marché. Le gouvernement maintient le taux sur les obligations d'épargne pendant une année entière parce qu'elles sont un instrument de placement différent. Elles peuvent être encaissées en tout temps. Leur stabilité apporte une très grande sécurité à l'investisseur. C'est ce qui justifie la différence dans les taux d'intérêt.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE**LE DOLLAR CANADIEN—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Encore une fois aujourd'hui, notre dollar est tombé. Pour la première fois dans notre histoire, la valeur du dollar est de moins de 70c.

Le ministre des Finances a-t-il une autre solution pour ce problème, sauf une autre augmentation des taux d'intérêt?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais corriger l'impression que le député pourrait avoir laissée sans le vouloir. Nous ne cherchons pas à augmenter le taux d'emprunt.

Ce que la Banque du Canada essaie de faire depuis quelques semaines, c'est de modérer les pressions à la hausse et à la baisse sur les taux d'intérêt et de change.

M. Orlikow: Encore du boniment.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Cette politique a pour but de stabiliser dans une certaine mesure le marché. Une fois cette stabilité atteinte, comme je l'ai déjà signalé à un autre député, on verra se rétrécir un peu l'éventail des taux d'intérêt. C'est là la politique du gouvernement, et nous allons continuer à l'appliquer.

ON DEMANDE AU MINISTRE DES GARANTIES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, la stabilité dont parle le ministre des Finances entraîne un accroissement des coûts pour les agriculteurs et les propriétaires de maison et des licenciements dans nos industries exportatrices. Étant donné toutes les répercussions négatives qui découlent nécessairement d'une augmentation des taux d'intérêt et que le ministre des Finances lui-même a signalées lorsqu'il siégeait de ce côté-ci, peut-il nous garantir que les taux d'intérêt n'augmenteront pas à nouveau jeudi prochain?